

(1)

( N° 96. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1895.

---

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics pour l'exercice 1895 (1).

---

*Amendement présenté par M. VAN CLEEMPUTTE.*

---

ART. 9.

Rédiger l'article 9 dans les termes suivants :

« Indemnités pour animaux abattus ; indemnités pour bêtes bovines  
» déclarées impropres à la consommation ; indemnités pour bêtes bovines  
» et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon ; sub-  
» sides aux fonds provinciaux d'agriculture, aux provinces, aux sociétés  
» d'assurance mutuelle ou de réassurance contre les risques relatifs à la  
» perte de bétail : 1,000,000. »

JUSTIN VAN CLEEMPUTTE.

M. DE RAMAIX.

J. MAENHAUT.

JOSEPH HECQ.

L. DE SADELEER.

H. CARTUYVELS.

---

(1) Budget, n° 5, VII.

Amendements, n° 69.

Rapport, n° 70.

Rapport sur des amendements, n° 95.

---